

**Concours d'entrée en première année
Droit, économie, gestion**

Langue vivante : anglais ORAL (EPREUVE D'ADMISSION)

Préparation : 30 minutes

Durée de l'interrogation : 30 minutes

Coefficient : 2

Type de document : extrait d'une durée d'environ 3'30 minutes d'une émission radiophonique très récente, dans laquelle s'expriment au moins deux locuteurs.

Les documents sonores sont des extraits d'émissions de radio américaine et britannique, et peuvent prendre la forme d'entretiens, débats ou reportages. Les thèmes proposés sont, comme chaque année, très variés : à titre d'exemple, ont été abordés le problème de la succession du Directeur du FMI, les conséquences du décès de Ben Laden, des carburants bio, des mouvements de migration aux Etats-Unis, pour n'en citer que quelques-uns.

I. Temps de parole

Malgré des prestations inégales, l'épreuve de restitution a été relativement bien réussie, car beaucoup de candidats ont fait des efforts de méthodologie, en commençant par une introduction générale de la thématique amenant au texte. De manière générale, les textes ont été compris en profondeur, même si certaines restitutions demeuraient trop succinctes ; la restitution doit être très détaillée, et les candidats ne doivent pas se contenter des grandes lignes. Ainsi a-t-on pu retrouver chez certains le même écueil que celui décrit dans le rapport de l'année dernière, à savoir que le temps de parole consacré à cette première partie de l'épreuve était parfois trop court, limitant par là-même la durée de l'entretien tout entier. Quelques erreurs factuelles se sont glissées dans les exposés, mais de manière occasionnelle seulement.

II. Compte-rendu et commentaire du document

Malgré des progrès concernant le commentaire du document, il demeure toujours pour certains candidats le problème de la transition entre restitution et commentaire. Aussi voici un bref rappel des modalités de l'épreuve :

- introduction qui sert d'amorce au thème abordé et pose d'emblée une problématique ;
- compte-rendu détaillé et structuré du document sonore ;
- commentaire organisé qui met en lumière les enjeux du problème posé et qui offre une analyse et une réflexion personnelles sur ce sujet, c'est-à-dire une analyse critique ;
- rapide conclusion dans laquelle le candidat peut donner son avis.

Nous insistons sur la nécessité de suivre ce déroulement, car à plusieurs reprises l'examinateur s'est demandé si le candidat en était au compte-rendu ou au commentaire.

Le **compte-rendu (ou résumé)**, bien qu'exhaustif, ne doit en aucun cas ressembler à un catalogue consistant à décrire mot-à-mot ce que chaque interlocuteur a dit. Il convient d'analyser la logique des interventions, afin d'employer les verbes introducteurs adéquats (ne pas se contenter évidemment de *say*, *answer*, etc.) ainsi que les mots de liaison reflétant le déroulement du dialogue. Ainsi le compte-rendu n'est-il pas forcément chronologique ; ce qui importe est davantage la hiérarchisation des idées.

L'un des documents sonores, par exemple, évoquait la candidature de Christine Lagarde à la direction du FMI ; ce document alternait entre observations de la journaliste et interventions de différents locuteurs. Il convenait donc de synthétiser les idées afin de les organiser, en présentant

par exemple les atouts de cette candidate, au vu notamment de son parcours politique, pour ensuite aborder les problèmes potentiels de son éventuelle nomination.

Le **commentaire** s'est avéré parfois décevant, car trop prévisible, ou au contraire presque hors sujet. Par exemple, certains candidats ont tendance, quel que soit le sujet, à ramener leur commentaire à la mondialisation, comme si parler d'un sujet aussi tendance était la garantie de satisfaire l'examineur ! A l'inverse, d'autres candidats (faute de connaissances suffisantes ?) ont choisi des pistes totalement éloignées du sujet d'origine (problèmes d'immigration quand le texte parle des mouvements des Noirs américains à l'intérieur des Etats-Unis ; la violence vue par les médias, alors que le document, qui évoque une fusillade par un adolescent, devrait plutôt conduire à un débat sur le port des armes aux Etats-Unis par exemple).

Le commentaire sert avant tout à faire preuve d'esprit critique, or trop de candidats ont tendance à prendre ce qu'ils entendent pour argent comptant, sans remettre en question ou nuancer les différents avis. Il est donc nécessaire d'apporter sa propre vision des choses sur un sujet donné, de relever les failles et les manques des différentes interventions, de les situer dans leur contexte. Par la même occasion, la critique du document permet aux candidats de montrer leurs connaissances, générales mais aussi linguistiques. Ils doivent donc approfondir leurs développements en veillant à varier au maximum le lexique et les tournures employés.

A noter tout de même que bon nombre de candidats ont fait un réel effort de méthodologie, en annonçant les axes de leur commentaire. Certaines des interventions étaient même très pertinentes.

III. L'entretien

La deuxième partie de l'épreuve est un entretien, dont la durée dépend du temps de parole utilisé par le candidat. Cela suppose donc de maintenir une interaction, sans se contenter de répéter mot-à-mot ce qui a été énoncé précédemment, ni de répondre par *yes* ou *no*. L'ouverture et l'écoute sont des qualités indispensables pour réussir l'entretien. Il faut également être capable d'improviser, donc ne pas se démobiliser : il faut pouvoir réagir en temps réel, en essayant d'argumenter pour convaincre.

Généralement les premières questions visent à éclaircir certains points abordés par le candidat, que l'examineur n'aurait pas compris, ou avec lesquels il n'est pas forcément d'accord. Ou au contraire, l'examineur a décelé dans l'exposé du candidat un point intéressant qu'il souhaiterait développer. Ces questions ne visent donc en aucun cas à piéger les candidats, mais au contraire, à les mettre à l'aise à partir de leurs propres productions.

Les questions suivantes sont plus générales et portent sur des questions qui n'ont pas été abordées par le candidat, afin de vérifier ses connaissances en civilisation au sens large, ou sa capacité à argumenter. D'ailleurs, il arrive que l'examineur se fasse l'avocat du diable, pour évaluer les capacités d'interaction et de réaction des candidats.

Les hésitations font évidemment partie de toute situation de communication, même dans sa langue maternelle, de même que les temps de réflexion. Cependant plus ces temps seront limités, plus la conversation sera fluide.

IV. Langue

La correction et la richesse de la langue entrent pour une bonne part dans la notation finale. Une bonne compréhension et appropriation du document sonore et un commentaire pertinent sont parfois desservis par de (très) grosses fautes de grammaire, ou encore une langue pauvre.

De graves fautes **de grammaire et de syntaxe** coûtent cher à de nombreux candidats : parmi les erreurs les plus fréquentes, on retrouve :

-les accords : -s de la troisième personne du singulier au présent trop souvent oubliés ; -s du pluriel également (souvent d'ailleurs parce que le candidat n'a pas intégré que l'on prononce le « s » de fin de mot en anglais) ;

-le passif est souvent malmené, avec une absence d'accord du participe passé;
-trop d'erreurs sur l'emploi de l'article *the*, employé trop systématiquement, ou alors manquant quand il est nécessaire ;
- *there is/are* est trop souvent employé aux dépens de tournures plus élaborées, signes d'un manque de lexique ;
-*we can see* est à bannir, d'autant que l'on ne voit rien du tout dans un document sonore! ;
-les prépositions, comme dans *comment on* ;
-problèmes avec les dénombrables et indénombrables, notamment pour l'emploi des quantifieurs (*few, little, etc.*) ;
-des erreurs sur les pronoms relatifs, et les pronoms en général ;
-des déplacements d'accords ont été observés, l'adjectif héritant du pluriel à la place du nom :
**economics affair, *Americans soldier.*

Concernant **le lexique**, attention aux barbarismes ! Ont été entendus cette année **arrestation, *strongness, *ridiculizing, *investissement* ;

Dans la même idée, des mots sont employés pour d'autres, comme *appliance* pour *application*, *affair* pour *case*.

Des confusions également dans la nature des mots (*politics* vs. *political*), ou dans certaines nuances lexicales (*economic* vs. *economical*).

En ce qui concerne la **prononciation**, la négligence en matière de **placement de l'accent** peut rendre la chaîne parlée incompréhensible : pour marquer l'accentuation d'un mot, il faut qu'un contraste approprié apparaisse entre la syllabe accentuée et les autres ; une majorité de candidats ne fait pas cet effort, et prononce également toutes les syllabes, sur un ton monocorde ; d'autres accentuent systématiquement la dernière syllabe des mots.

Parmi les pires fautes de prononciation figurent : *death, idea, written, psychiatrist, wind*.

Certains candidats ignorent encore la prononciation de *aren't*, erreur inadmissible à ce niveau ! La prononciation du « h » n'est pas maîtrisée : soit les « h » existants ne sont pas prononcés, soit les candidats prononcent des « h » inexistantes.

Les déplacements d'accent récurrents, eux, ont concerné les termes : *economic, developed, beginning, government*.

On ne peut qu'encourager les candidats à vérifier le plus souvent possible la prononciation et l'accentuation des mots employés régulièrement pendant l'année, voire d'étendre cette pratique à un maximum de lexique sur des thématiques courantes.

En résumé, dans le cadre de la préparation, le jury conseille aux candidats de s'entraîner à la prise de parole en continu, de bien problématiser leur réflexion, en n'oubliant pas de distinguer ce qui relève du résumé de ce qui relève du commentaire, et de ne pas négliger la langue orale en portant une attention toute particulière aux phénomènes d'accentuation. Un entraînement à l'interaction est également nécessaire, en ce qui concerne non seulement les stratégies de communication, mais aussi l'argumentation dialectique.